



EVALUATION DES NUISANCES SONORES DANS LES CRECHES

Dans le cadre d'un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs** et de **Moyens** sur le thème des TMS.

Cyril SENIA, technicien sécurité au GIMS, chargé des métrologies bruit dans les crèches.



Dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, l'environnement sonore s'enrichit de nouvelles sonorités caractérisant la vie en collectivité. Il y a souvent un effet de surenchère : quand ils entendent des bruits nouveaux ou intenses, les enfants se mettent à faire plus de bruit qu'ils n'en faisaient auparavant.

Dans ces environnements bruyants, nous souhaiterions :

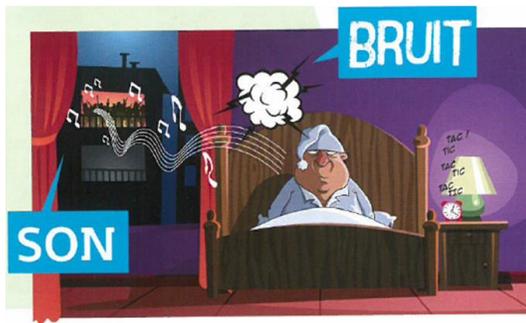
- Savoir si les niveaux sonores peuvent être dangereux pour l'audition et la santé des salariés.
- Sensibiliser les employeurs de la petite enfance car la nuisance sonore, comme facteur aggravant, peut être à l'origine de fatigue, de stress et de TMS.

Cette action s'intègre dans une action globale prévention des TMS dans les crèches portée dans le cadre d'un CPOM en 2021-2022.



Le bruit

- On parle de son quand il entraîne une sensation agréable (musique, chant des oiseaux,...)
- On parle de bruit quand il est désagréable
- Cette sensation est d'autant plus gênante si le bruit est intense, long, aigu, impulsif



Le bruit n'est pas volontaire, il est le résultat d'une activité

L'intensité : se mesure en dB



80 dB(A)

La sensibilité de l'oreille se situe sur une échelle comprise entre 1 et 10 millions : **échelle logarithmique**



83 dB(A)



85 dB(A)

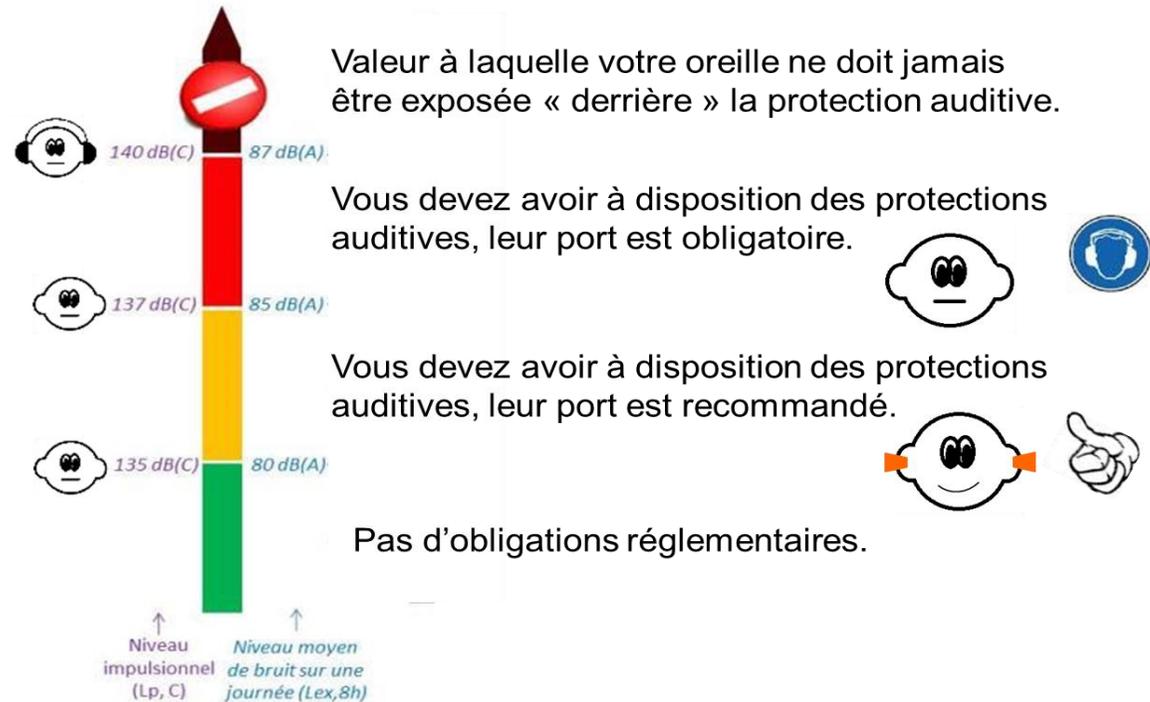
Pondération A = filtre qui reproduit le comportement de l'oreille normale moyenne



86 dB(A)



La réglementation



Sous les seuils réglementaires

A partir de 70 dB(A), le bruit peut engendrer d'autres effets extra-auditifs sur l'organisme :

- sur le système nerveux central : troubles du sommeil...
- le psychisme : difficultés de concentration, augmentation de la nervosité, une fatigue accrue...
- système neurovégétatif : pression artérielle, système digestif...



Littérature : Dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, l'environnement sonore s'enrichit de nouvelles sonorités caractérisant la vie en collectivité :

- Jeux,
- Cris, pleurs,
- Babillages, vocalises,
- Expressions de joie ou de colère,
- Bruits liés à la manipulation du mobilier,
- Conversations entre adultes, entre adultes et enfants,
- Jouets sonores de toutes sortes,
- Diffusion d'enregistrements sonores ou musicaux
- Bruits d'équipements.
- Il y a souvent un effet de surenchère : quand ils entendent des bruits nouveaux ou intenses, les enfants se mettent à faire plus de bruit qu'ils n'en faisaient auparavant. **Phase accueil !**

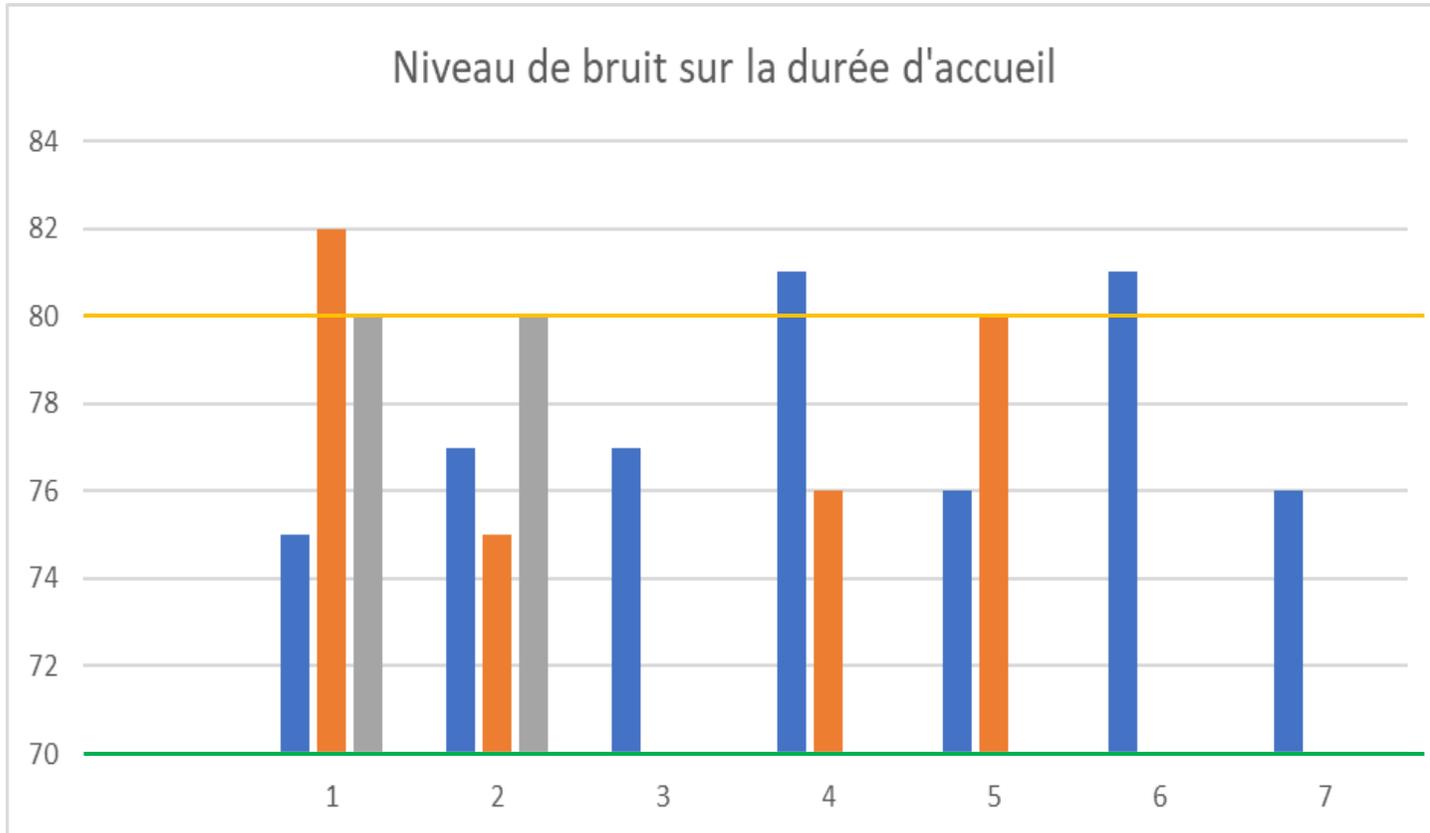
Limites

- Compte tenu de la forte variabilité de l'activité des situations de travail en crèche (le nombre d'enfants, les éventuels problèmes de santé de ces derniers, leur humeur, les activités réalisées, etc.) il est difficile de définir une journée type et de la considérer comme représentative de l'exposition de l'ensemble des salariés.
- Pas de mesure lors des vacances scolaires.
- Pas de mesure lors des adaptations des bébés.





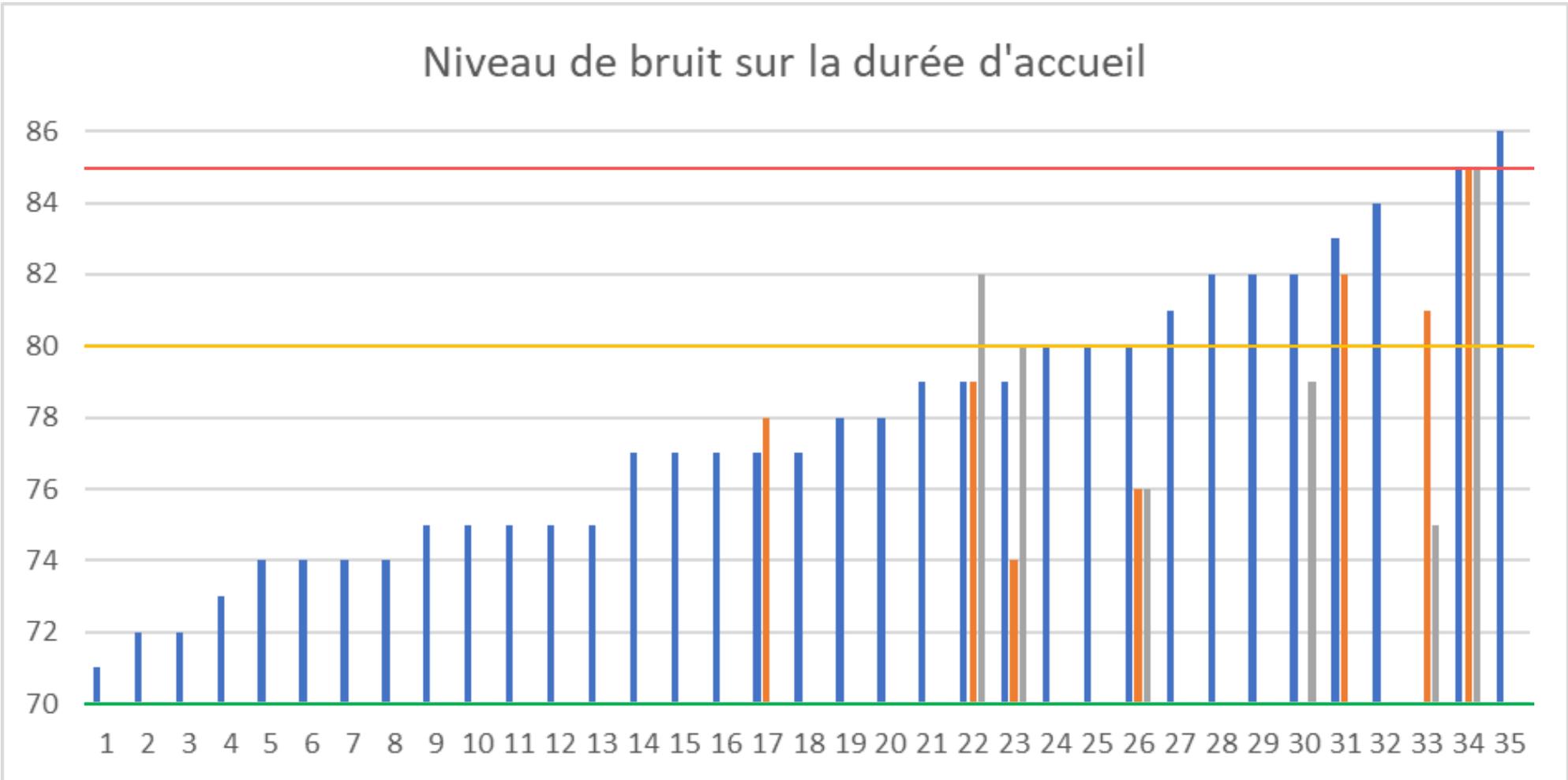
REX GIMS N-5



La nuisance sonore, comme facteur aggravant, peut être à l'origine de fatigue, de stress et de **TMS**.



Niveau de bruit sur la durée d'accueil



Retours des salariés

- l'obligation de forcer la voix pour se faire entendre,
- une difficulté à entendre et à comprendre ce qui est dit,
- le sentiment d'être moins disponible pour les enfants qu'ils ne le voudraient,
- un sentiment de profonde fatigue en fin de journée,
- acouphènes.

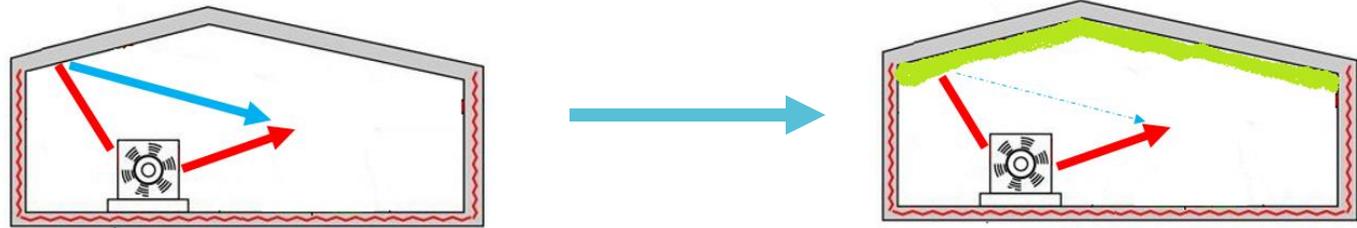
Retours des directions : Nos conseils sont en cohérences avec les projets éducatifs et les règles d'accueil



Protections collectives

Aménagement du plafond et des murs

- Faux plafond avec des dalles ayant un coefficient absorption acoustique de classe A.



- Matériaux absorbants pour le plafond et les murs



Aménagement des locaux

- Recouvrez les sols d'un revêtement souple
- Des cloisons et des portes acoustiques isolantes entre les pièces
- Le mobilier et les équipements divers complètent utilement le traitement acoustique
 - Equiper les parois verticales de quelques étagères ou casiers de rangement
 - Placer les contre les murs mitoyens et rangez-y des éléments tels que coussins, peluches... qui absorbent le bruit.

Prévoir une salle isolée acoustiquement pour les activités bruyantes

Autres solutions techniques

- Prendre toute précaution pour **éviter les chocs**
- Des jouets les moins bruyants possibles
- Recouvrir la surface des tables d'un revêtement amortissant.
- Munir les pieds de tables et des chaises de patins pour limiter les frottements.
- Electroménagers
 - inférieur à 60 dB
 - dans un endroit isolé sur des dalles ou des patins anti-vibrations.
 - les programmer ou les utiliser en dehors des périodes d'accueil.



Solutions organisationnelles

- Les repas et les activités doivent être organisés en petits groupes
- Limiter la densité d'enfant dans un espace donné
- Les activités bruyantes doivent être organisées à l'extérieur le plus souvent possible
- Les activités bruyantes être encadrées et réglementées
- Il est impératif d'autoriser un temps de défoulement quand les enfants sont trop énervés
- Eviter autant que faire ce peu les activités bruyantes en fin de journée.
- Créer chaque jour des moments d'attention silencieuse (jeux, lecture etc.).

Comportements individuels

- Favoriser le déplacement physique pour communiquer
- Baisser le niveau de la voix
- Instaurer avec les enfants des règles concernant le bruit
- Les adultes veilleront à les respecter en parlant calmement notamment lors de la gestion des conflits ou lorsqu'il faut ramener le calme

Pour les parents

- Mettre en place des affiches destinées aux parents qui rappellent la nécessité de parler doucement
- Eviter de faire du bruit le matin et le soir : Transmission avec une seule famille.





Recommandations

Formations

- Formations destinées aux salariés afin qu'ils apprennent à s'exprimer calmement face à des enfants parfois turbulents.
- Bébés signes qui permettent de favoriser la communication gestuelle en complément de la communication orale
- Sensibiliser le personnel au risque bruit

- **EPI ?**

Ces protections doivent impérativement :

- Restituer la parole des enfants et des adultes
- Être ergonomique
- Respecter les règles de sécurité inhérentes aux activités avec des enfants en bas âge
- Atténuant les fréquences aigues
- Avoir un faible niveau d'atténuation (SNR maximum à 20 dB)

Ce sont les bouchons moulés qui sont les plus adaptés à ces exigences

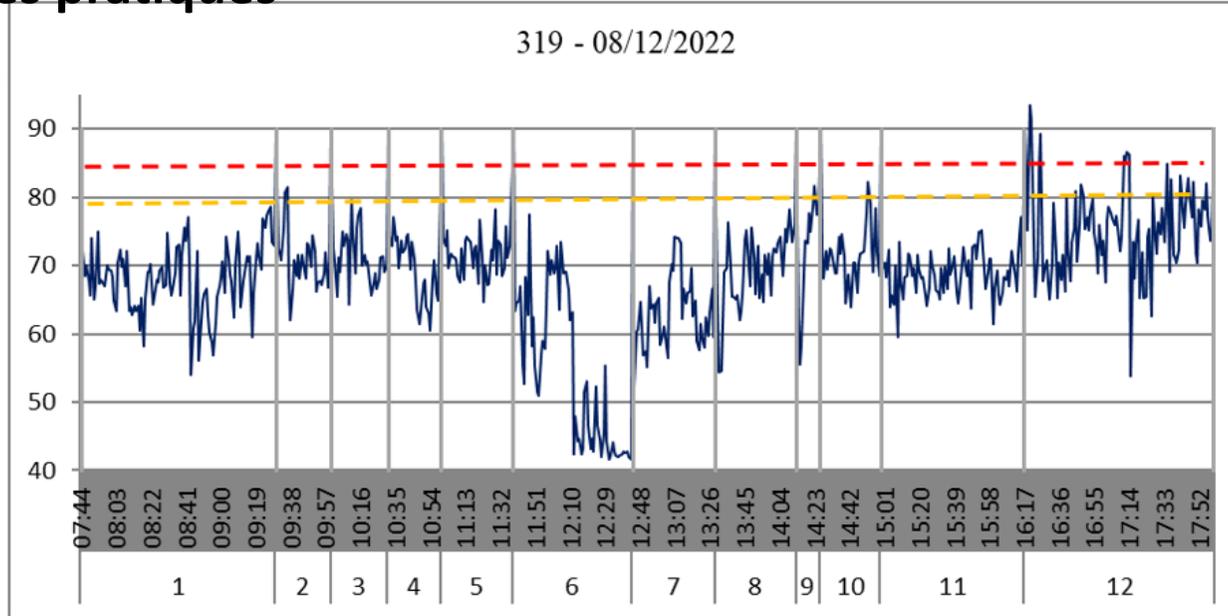
Avant d'acter l'achat d'une protection auditive, le médecin du travail doit vérifier que l'EPI est adapté.

Les personnes devront être accompagnées afin de vérifier qu'elles sont capables de maintenir la vigilance nécessaire à l'accueil des tout-petits.

Toutes ces contraintes mettent en évidence qu'il est impératif de choisir en priorité le traitement acoustique des locaux et notamment celui du plafond et de faire des petits groupes



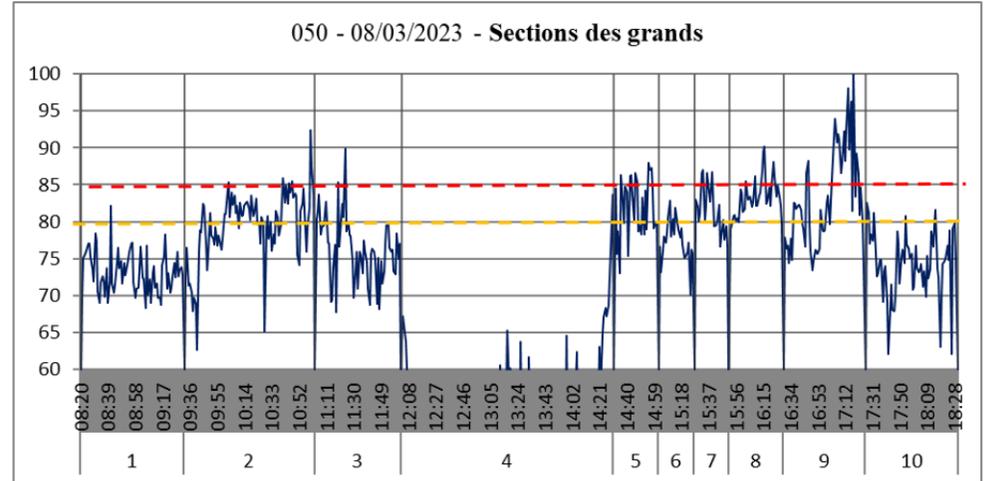
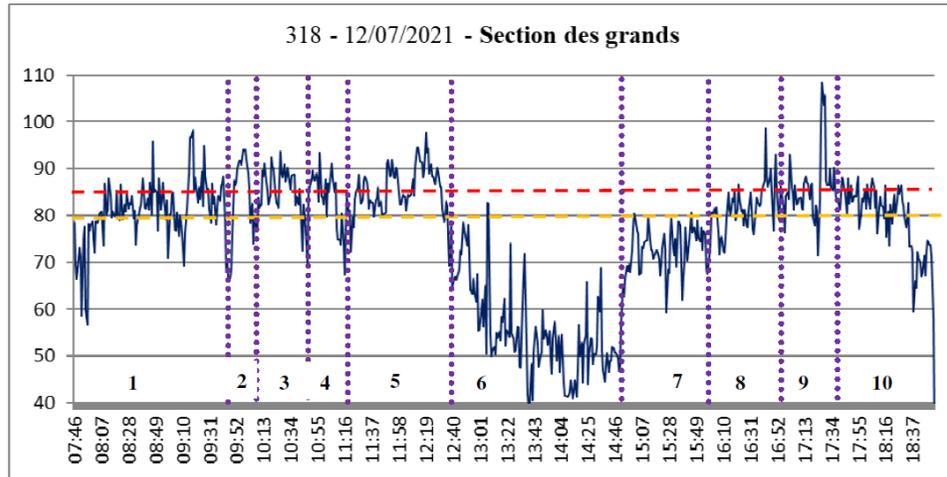
Bonnes pratiques



Durée de la mesure : 10h15			74
1	De 08h15 à 09h30	Accueil des enfants – Jeux libres	70
2	De 09h30 à 10h00	Jeux moteurs, peinture et dessin	73
3	De 10h00 à 10h30	Musique, chanson, guitare	73
4	De 10h30 à 11h00	Lectures d’histoire	71
5	De 11h00 à 11h40	Repas échelonnés	73
6	De 11h40 à 12h45	Endormissement et siestes	65
7	De 12h45 à 13h30	Petits jeux calmes pour ceux qui sont réveillés	66
8	De 13h30 à 14h15	Change et levé de certains enfants	72
9	De 14h15 à 14h30	Jeux libres, jeux de sauts et de course, toboggan	76
10	De 14h30 à 15h00	Lectures d’histoire	73
11	De 15h00 à 16h20	Goûter d’anniversaire	70
12	De 16h20 à 18h00	Départs des enfants	80



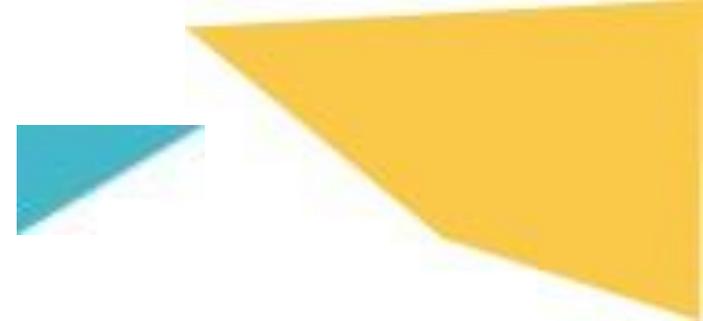
Suivi à distance après la mise en place de nos recommandations



Durée de la mesure : 11h10			87
1	07h45 - 09h50	Accueil	85
2	09h50 - 10h10	Bonjour, Chansons et histoire	89
3	10h10 - 10h50	Jeux extérieurs	87
4	10h50 - 11h20	Lavage des mains	86
5	11h20 - 12h40	Repas	88
6	12h40 - 14h50	Sieste	70
7	14h50 - 16h00	Change et habillage	75
8	16h00 - 17h00	Gouter	85
9	17h00 - 17h45	Jeux de ballons gonflables et jeux extérieurs	95
10	17h45 - 18h30	Comptine	82

Durée de la mesure : 10h05			82
1	De 08h20 à 09h30	Accueil des enfants	74
2	De 09h30 à 11h00	Jeux dans le dortoir	82
3	De 11h00 à 12h00	Repas	79
4	De 12h00 à 14h30	Dortoir	65
5	De 14h35 à 15h00	Section	84
6	De 15h00 à 15h30	Transmission	78
7	De 15h30 à 15h50	Goûter	83
8	De 15h50 à 16h30	Activités non identifiées	84
9	De 16h30 à 17h30	Départ des enfants	89
10	De 17h30 à 18h00	Regroupement avec les moyens	76





Merci de votre attention

Cyril SENIA, 111 Route de La Valentine 13011 Marseille,
senia@gims13.com

